

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 9
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
chez tous les Libraires;
A PARIS,
chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.
EWIG, r. Amboise-Richel, 9;
BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
chez MM. HAYAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

29 Juillet 1881.

Chronique générale.

Le Sénat a terminé avant-hier le budget
des dépenses; il a procédé à cet examen
avec une grande rapidité. Les budgets des
ministères de la marine et des colonies, de
l'agriculture et du commerce, de l'instruc-
tion publique et des beaux-arts et des tra-
vaux publics, ont été votés presque sans dis-
cussion.

Quelques observations ont été présentées
par des sénateurs de droite, mais aucun
chiffre n'a été modifié. Seul, le budget du
ministère des travaux publics a soulevé une
discussion sérieuse, à laquelle ont pris part
MM. Caillaux, Buffet, de Freycinet et Sadi-
Carnot.

M. Caillaux a critiqué avec justice la mo-
dicité du budget des travaux publics en pré-
sence des grandes entreprises projetées par
M. de Freycinet. M. le ministre n'a pu con-
tester la véracité de l'allégation de M. Cail-
laux, et il a avoué que le budget des travaux
publics ne pouvait s'équilibrer qu'au moyen
de l'emprunt.

L'honorable M. Buffet, provoqué par M.
de Freycinet, a vivement combattu l'entre-
prise de ces grands travaux et ces emprunts
continuels. Il les a appelés à juste titre une
folie. Certes, nous ne sommes pas les en-
nemis du progrès, nous voulons au con-
traire voir les chemins de fer étendre leur
réseau sur toute la France, mais il faut aller
prudemment et avec mesure. Le gouverne-
ment, au contraire, veut tout faire d'un seul
coup.

Comme l'a fort bien fait remarquer M.
Buffet, les ministres des travaux publics de
l'avenir ne voudront pas rester au-dessous
de leurs prédécesseurs, ils ne se contente-
ront pas d'épousseter leurs statues, ils vou-
dront avoir la leur; ils découvriront d'autres

travaux à exécuter. Et alors que fera-t-on?
Empruntera-t-on toujours? C'est là le dan-
ger sérieux que présentent les projets de M.
de Freycinet.

Le budget actuel se base tout entier sur
l'espérance de plus-values permanentes, se
reproduisant d'année en année; une sem-
blable base n'est pas solide, et c'est cepen-
dant sur elle que repose le système de M. de
Freycinet.

Malgré toutes les observations présentées
pour faire retarder la date des élections, le
projet de M. Jules Ferry l'emporte définitive-
ment, et le 21 août est choisi pour la con-
vocation des électeurs.

Hier matin, au conseil des ministres, le
décret de convocation des électeurs pour le
21 août a été signé par le Président de la
République. Ce décret sera publié à l'Officiel
demain matin.

On assure, de source certaine, que M.
Grévy hésitait hier matin à signer le décret
convoyant les électeurs pour le 21 août, et
que M. Ferry aurait forcé la main du Prési-
dent de la République en lui offrant sa dé-
mission.

Hier soir, à 5 heures, dans les couloirs
de la Chambre, le bruit courait que le Par-
lement sera probablement convoqué de nou-
veau le 25 septembre.

A 5 heures 1/2, on annonçait pour au-
jourd'hui vendredi une séance de clôture.

On annonçait comme à peu près certain, à
cette heure, que les élections auraient lieu le
28 août.

Ce qui paraît donner quelque chance à
cette date, c'est que, d'après le National, le
gouvernement est très-embarrassé pour faire
paraître en temps utile le décret convoquant
les électeurs, sans paraître vouloir congé-
dier brusquement la Chambre.

Pour que le décret parvint en temps utile
dans les Basses-Alpes, il faudrait qu'il parût
aujourd'hui.

On assure que M. Jules Ferry regrette
beaucoup la précipitation avec laquelle il a
indiqué la date des élections. Il croyait
jouer M. Gambetta, et il a été au contraire
jonné par lui.

Tout le personnel électoral du chef de
l'opportuniste est, en effet, au grand com-
plet depuis plusieurs semaines déjà; et, s'il
y a un parti qui n'est pas prêt, il est certain
que ce n'est pas le parti gambettiste.

Depuis trois jours on travaille nuit et
jour, dans les bureaux du Palais-Bourbon,
pour prendre les dernières dispositions et
assurer la répartition des ressources.

A l'Elysée, où cette situation est connue
aujourd'hui, on est absolument désap-
pointé.

M. Ferry croyait rouler MM. Constans et
Gambetta. Ce sont MM. Constans et Gam-
betta qui ont roulé M. Ferry.

EN AFRIQUE.

La prise de Stax, Gabès et Djerba, jointe
à l'occupation de Bizerte et de la Manouba,
assurent notre situation dans l'Est, mais la
sécurité est loin de régner sur la frontière
occidentale, confinante à la province de Con-
stantine, de Tebessa à la Calle.

Tunis, 27 juillet, soir.
On attend à la Goulette l'escadre de la
Méditerranée qui est partie de Gabès en y
laissant la division du Levant.

Le bruit court que les rebelles en grand
nombre sont à Radès, à six kilomètres de
Tunis, et qu'un Grec aurait été tué par eux
dans son enclir.

Un courrier qui arrive de Soliman, loca-
lité située à 20 kilomètres de Tunis, assure
que des cavaliers sont arrivés ce matin
jusque vers Radès au nombre de quelques
centaines. Quatre Européens et trois Arabes
auraient été assassinés sur la route de Tunis
à Soliman.

Les Européens se sont réfugiés à Tunis
où la plupart des magasins se ferment.

Le Bey a fait couper le pont de bateaux
qui fait communiquer Radès et la Goulette,

en prévision des attaques qui pourraient
venir de ce côté.

Les troupes françaises de Manouba sont
parties en reconnaissance.

Ces événements causent une grande émo-
tion à Tunis.

PROVINCE D'ORAN.

L'Agence Hazas a reçu de cette province
les renseignements suivants:

Bou-Amena se trouvait le 22 juillet, dans
le Sud, près de chez lui. Une dépêche
officielle prétend qu'il est hors d'état de
continuer la guerre, qu'il commence à
perdre son prestige, que ses contingents ne
le suivent qu'avec peine dans ses marches
forcées.

Il a dû abandonner 60 chevaux morts ex-
tenués entre Saousse et El-Amia. Les Trakis
ont complètement abandonné Bou-Amena;
on s'attend à ce que le reste de ses contin-
gents en fasse autant.

Les généraux Saussier et Delebecque
sont arrivés le 24 à Saïda; toute la popu-
lation s'était portée à la gare pour les rece-
voir.

Enfin, on reprend espoir. Le général Co-
lonieu était attendu. L'expédition de Figuig
est remise à l'automne.

Ain-Foufolt, 21 juillet, matin.

Un parti de dissidents a été signalé au
colonel Swiney qui occupe ce poste; ce der-
nier a envoyé des éclaireurs, qui n'ont rien
vu. Sa colonne conserve sa position et cou-
vre le Tell.

Quant à lui, il va à Saïda prendre de
nouveaux ordres des généraux qui doivent y
arriver ce soir. Aux environs, tout est tran-
quille.

14 JUILLET...

Nous empruntons au Réveil de l'Ouest l'article
suivant. C'est raide, mais juste. Il y a des faits et
des symptômes qu'on ne saurait trop féliciter. Si la
R. F. veut glisser dans la boue, les avertissements
du moins ne lui auront pas manqué.

MM. les fonctionnaires de la R. F. auront
beau faire; qu'ils pavoisent tant qu'ils vou-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

(Suite.)

— Du moins, cher baron, vous ne refuserez
pas de nous confier pendant quelques heures
M^{lle} de la Jousellière. François ne me pardonnerait
jamais si je laissais échapper cette occasion
de la rapprocher un moment de son amie. Ne le
pensez-vous pas, mademoiselle? ajouta-t-il en se
tournant vers la jeune fille avec cette courtoisie
simple et respectueuse qui dénote l'homme du
monde accompli.

Aux premiers mots de cette invitation qui lui
était personnellement adressée, Miguelle avait
rougi de plaisir. Elle jeta un regard vers son oncle
et répondit:

— La sévérité que, selon vous, Monsieur, Fran-
çois déploierait pour condamner mon absence,
donne la mesure de la reconnaissance avec laquelle
je vous vois m'engager à me rendre près d'elle.

Un sourire glissa sur les lèvres du président qui
regarda M. de la Jousellière.

— Oh! ce n'est pas l'esprit qui lui manque, ré-
pondit celui-ci à cette muette approbation.

— Et vous consentez, n'est-ce pas, mademoi-
selle?

— Sans doute, si mon oncle veut bien me le per-
mettre.

M. de la Jousellière fit une petite moue de bon
augure.

— Hum! dans ces questions-là, c'est ordinaire-
ment ma fille qui prononce. Mais, pour aujour-
d'hui, puisque les droits paraissent m'être dévolus...

— A la bonne heure! dit le président. Si M^{lle}
Miguelle le veut bien, François ira la chercher
vers cinq heures. Ma fille est venue à Angers sur-
veiller elle-même quelques apprêts. Mais elle doit
être de retour à Valbois de manière à en faire les
honneurs à ceux qui se présenteront, fussent-ils
même en avance sur l'heure indiquée. Ce soir, je
ferai reconduire M^{lle} Miguelle par M^{lle} Belot, la
femme de charge. Le poney de François marche
bien et la distance n'est pas grande.

— C'est parfait. Seras-tu prête à cinq heures,
Miguelle?

— Oh! certainement! s'écria-t-elle sans vouloir
remarquer la pointe de malice que le général es-
sayait de glisser dans cette question.

— Voici donc qui est convenu. Merci, cher ami,
de vous embarrasser de cette grande enfant.

— Allons donc! si ma fille vous entendait, elle
vous déclarerait la guerre.

— M^{lle} Hardellier aurait bien de la peine à trou-

ver en moi un ennemi.

— Voici un aveu qui lui sera fort doux. Je le
lui répéterai dans une heure environ. Maintenant,
je vais au Palais où j'ai un ordre à donner; de là,
je me rendrai près d'Érigné chez un de mes fer-
miers qui est malade et dont je veux prendre des
nouvelles. La route d'Érigné est jolie, bien fleurie,
agréable à regarder. Du moins, c'est mon avis;
mais comme, en toutes choses, je tiens à être dans
le vrai, il est indispensable que, de temps en
temps, je fasse contrôler mes impressions. C'est
pourquoi vous allez tous venir avec moi faire cette
excursion qui n'est en réalité qu'une promenade.
A ceci, général, vous n'avez rien à objecter.

Ce fut au tour des enfants d'adresser à leur aïeul
un regard qui valait une prière.

— Je vous demande pardon, répondit néanmoins
le baron. Vos chevaux brûlent le pavé beaucoup
trop bien pour mes jeunes courages.

— Erreur! Ils ont du feu, c'est vrai. Mais jamais,
que je sache, ils ne se sont emportés, ni cabrés.
Voyez s'ils bougent maintenant!

En effet, les magnifiques animaux ne donnaient
d'autres signes d'impatience que de secouer leurs
têtes d'ébène ornées d'une épaisse crinière, et de
mordre les freins d'argent tout ruisselants d'une
écume neigeuse.

— Et puis, reprit le baron, Phœbé n'a pas l'ha-
bitude de suivre les voitures.

— Elle peut bien la prendre, répliqua Miguelle.
Mais la parole du grand-père avait trouvé un
écho soudain dans le cœur des enfants.

— Non! s'écria Marguerite, Phœbé serait écrasée.

Des larmes jaillirent des yeux de la petite José-
phe. Tirant le baron par un pan de sa redingote:

— Oh! grand-père, dit-elle, n'allons pas. Cela
lui ferait tant de mal!

— Il y a un moyen d'arranger tout le monde, re-
prit le président dont le visage épanoui se tournait
tantôt vers l'un, tantôt vers l'autre de ses interlo-
cuteurs. Phœbé montera dans la voiture. De cette
manière, nul n'aura rien à craindre et moi j'aurai
tout à gagner. Allons, Phœbé, ajouta-t-il en faisant
un signe.

La chienne bondit, retomba au fond du break
et, tout aussitôt, vint au bord où, par des trépigne-
ments et de petits gémissements, elle se mit à ec-
cuser la lenteur de ses maîtres.

— Oui, oui, les voilà, calme-toi, continua M.
Hardellier.

— Quelle folie! dit le général en gravissant le
premier le double marche-pied.

Le président souleva les enfants que le grand-
père installa commodément dans la voiture. Phœbé,
vainement repoussée sous la banquette, s'obstinait
à montrer entre ses jeunes maîtresses sa tête
soyeuse avec ses yeux brillants pareils à des topa-
zes brûlées, et sa gueule largement ouverte d'où

dront de drapeaux et de lanternes la façade de leurs maisons, ils n'arriveront pas à rivaliser avec... les bouges.

Le fait est triste, mais indéniable. Dans les bas-fonds de nos rues, plus un numéro est « borgne », plus il se montre républicain.

Tous les égouts ne s'enfoncent pas sous terre. Il en grouille aussi en plein soleil. Dans toute ville un peu considérable, il y a des rues et des quartiers où la gangrène publique, — patelée ou sur le point de l'être, — s'appelle et s'accumule, à ce point que les honnêtes gens ne passent plus par là.

Or, tout le monde le sait, étant à même de le voir, quand viennent les jours de fête nationale, c'est là surtout, dans ces quartiers inspectés, que le « tricolore » fait rage, aussi dru que les bluets et les coquelicots dans les blés.

Nulle porte, nulle fenêtre un peu véreuse qui n'en soit pourvue.

Si la « maison » a cela de commun avec MM. les fonctionnaires, qu'elle soit élevée à la dignité d'institution « publique », l'enthousiasme du calicot et du lampion n'y connaît plus de bornes. — Enseigne et République!

Sur quoi naturellement les sentiments diffèrent — avec les cœurs.

Exemples : Un patriote d'Angers, inspectant sa bonne ville le matin du 4 juillet, et débouchant enfin dans l'une de ces rues, aussi mal cotée par la police que brillamment ornée pour la circonstance, ne se sent pas de joie, et dans sa feuille de chou il pousse ce cri du cœur : « A la bonne heure, nous voici donc en France ! »

— Grand merci, patriote.

Mais au coin de la rue, juste à l'endroit où commence la « France », un honnête commerçant placarde à sa vitrine et envoie aux annonces ce petit avis qui en dit long sans avoir l'air de rien : « M. X... à l'honneur de prévenir sa clientèle que les fenêtres situées au-dessus de son magasin ne sont pas occupées par lui. »

— Qu'en dites-vous, patriote? Bien touché, n'est-ce pas?

Car ce brave homme sait fort bien ce qu'il fait, toute politique à part, mais il y a la caisse. Il sait fort bien, par expérience, qui paie ou ne paie guère en bonne monnaie, et, tout bien calculé, le « tricolore » lui semble maigre.

Hélas! ô patriote, il maigrira encore ce pauvre « tricolore ». Certain vinaigre qui lui vient de Tunisie, et qui opère déjà, n'est pas de nature à le faire engraisser.

Et que sera-ce, grand Dieu! lorsque l'impôt, qui s'enfle tous les jours, va tourner au vinaigre dans la poche du contribuable? Car le moment approche de payer la carte.

En ce temps-là, ô bonnes gens gobeurs de la République et de contes à dormir debout, on peut vous le dire, sans être prophète: Il y aura peu d'huile dans le fond de vos cruches et beaucoup de vinaigre dans votre salade et dans celle du gouvernement.

Mais revenons au drapeau dont l'hon-

neur est en jeu, et c'est là ce qui nous touche.

L'honneur immaculé de la bannière nationale est notre bien à tous, quelle que soit la couleur qu'elle déploie sur nos têtes.

Si la force et le malheur ont infligé à ce signe sacré d'épouvantables blessures, chez nous, du moins, dans le secret de nos douleurs, dans nos rues, dans nos places publiques, sous les yeux de nos femmes et de nos enfants, — et de l'étranger qui nous épie, — son honneur est-il sauf?

Prenez garde, républicains! en vos orgies soi-disant nationales, vous êtes en train de le couvrir de boue.

Il y a des souillures que le drapeau ne doit pas subir, il y a des portes où il ne doit pas paraître, il y a des mains infâmes, même pour vous, qui ne doivent pas y toucher.

Votre police, en ses bureaux, n'a-t-elle donc plus certains registres matricules? On dit cependant qu'ils s'effient depuis que vous réglez. Qu'en faites-vous donc les jours de fêtes « patriotiques »?

Toute nation qui veut vivre et mériter de vivre, garde en son cœur trois respects imprescriptibles : Dieu, la patrie et l'âme de ses enfants.

Vous ne les avez plus, ces pudeurs sacrées. Arrière, mécréants, vous n'êtes plus la France.

Comment! le signe de la patrie, sous lequel le soldat doit verser tout son sang, vous le souffrez pendu à des fenêtres qui n'ont pas même le droit de s'ouvrir sur la rue!

Il sera là, tout le jour, cynique et triomphant, à foison, en trophées, plus fier et plus pimpant qu'au pignon d'une sous-préfecture; et le soir, des guirlandes de feux, plus cyniques encore, signaleront le taudis national à la *Marseillaise* avinée!

Et c'est vous qui seriez la France! Allons donc!

Et vous vous étonnez que dans nos villes, où flotte cette infamie, d'honnêtes gens, qui jusque-là étaient encore avec vous, laissent au fond de l'armoire le symbole républicain!

Et qui donc désormais, dans ces honnêtes familles, oserait bien le mettre à la fenêtre, en face de l'autre, le prostitué?

Tenez, vous n'êtes pas seulement ineptes, selon l'oracle de M. Thiers, vous êtes écœurants.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 28 juillet.
La Bourse continue à montrer beaucoup de fermeté. Le 5 0/0 est à 119.42 1/2. On est à 86.90 sur l'amortissable ancien. L'Italien cote 90.40. On est à 16.10 sur le Turc.

L'action du Crédit foncier a une excellente tenue. On prétend que le conseil d'Etat ne tardera pas à examiner les questions que soulèvent les propositions votées par les actionnaires dans leur dernière assemblée générale. L'opinion du conseil ne peut qu'être favorable à ces combinaisons.

La Banque de France est en progression continue à 5.660. La Banque de Paris fait 1.255. On est à 922.50 sur le Crédit lyonnais qui est, par suite, en perte d'environ 30 fr. depuis quinze jours. Plusieurs journaux se demandent quel peut être le but de l'augmentation du capital de la Banque Parisienne. Cette société, dit-on, ne fera pas plus d'affaires d'émissions avec 70 millions qu'avec 30.

La Banque nationale cote 700. Les ateliers de Saint-Denis se tiennent bien à 640.

La Banque de Prêts à l'industrie est l'objet de demandes suivies à 610. Le Crédit de France est très-vivement demandé au-dessus de 700 et 715. Les capitaux de placement multiplient leurs achats. On s'attend à ce que les actions nouvelles soient très-prochainement admises à la cote officielle.

Le marché étant plus large, la hausse pourra prendre des allures plus rapides.

Le Crédit général Français est bien tenu aux environs de ses derniers cours.

Il s'est produit ces jours-ci quelques réalisations de bénéfices; mais le mouvement de reprise est très-caractérisé.

D'après nos renseignements, la vente des actions de la Compagnie de Navigation du Havre à Paris et Lyon est un succès. Nous l'avions prévu. C'est samedi 30 juillet que la souscription sera close.

L'action du Suez est à 1,742.50; — Nord, 1,980; Orléans, 1,350.

Chronique militaire.

Comme manœuvres de brigade, il paraît que le 64^e de ligne (Nantes) et le 65^e (Ancenis) se dirigeront vers Clisson, dont ils attaqueront le château, et vers Pouzauges, où auront lieu des exercices dirigés contre le 137^e (Fontenay-le-Comte) et le 83^e (La Roche-sur-Yon). Ces manœuvres terminées, ces quatre régiments se dirigeront vers le département d'Ille-et-Vilaine, après

avoir traversé la Loire, sur des ponts de bateaux, à un endroit qu'on ne peut encore préciser.

C'est du côté de Redon que se feront les manœuvres du 41^e corps d'armée contre le 40^e.

SAUMUR

Il y a cinquante ans.

FÊTES DE JUILLET.

Le dimanche 24 juillet 1831, quelques jours avant la célébration du premier anniversaire de la révolution de 1830, on lisait les faits suivants dans les *Affiches de Saumur*, journal créé le 8 mai 1825, connu maintenant sous le nom d'*Echo Saumurois*:

Dans les Fêtes qui se préparent, les pauvres ne devant pas être oubliés, il a été dressé en leur faveur une seconde souscription, déposée à la Mairie; déjà beaucoup de personnes se sont fait inscrire sur les deux listes. Chacun doit être jaloux, ce nous semble, de participer à ce bienfait.

L'ordonnance du Roi, constituant l'organisation définitive de la compagnie d'artillerie de Saumur, vient d'être rendue. La lettre qui en donne avis annonce en même temps, dans les termes les plus flatteurs pour la compagnie, que les vœux de nos artilleurs ont été remplis, et qu'une nouvelle pièce de 4 leur est accordée.

Pierre de la Bastille.

L'administration municipale possédant, à l'hôtel de la Mairie, une pierre de la Bastille, où est représenté ce monument et où se trouve gravée l'acclamation d'éclat d'en de nos concitoyens, ne peut saisir une occasion plus favorable pour inaugurer cette pierre précieuse, qui rappelle le dévouement d'un Saumurois, que les Fêtes qui auront lieu pour l'anniversaire de la révolution de 1830.

Cette pierre sera placée, le vendredi 29 juillet 1831, sur le mur de façade de l'Hôtel-de-Ville, au son de la musique et au bruit du canon de l'artillerie, en présence des diverses autorités et à l'issue de la revue de la Garde Nationale.

Nous croyons utile d'informer le public que, pour assister au banquet patriotique du 29 juillet, si l'administration a manifesté le désir d'y voir les gardes nationaux en uniforme, cette tenue n'est pas rigoureusement exigée, et toutes les personnes qui, n'appartenant pas à la garde nationale, voudraient souscrire au banquet, sont priées de se faire inscrire à la Mairie ou chez l'un de MM. les Commissaires.

Ce soir, au théâtre, la troupe de M. Poirier jouera: 1^o *Napoléon ou Schenbrunn et Sainte-Hélène*, drame historique nouveau en 2 parties et 9 tableaux, par MM. Dupeuty et Régnier; 2^o *Joséphine ou le Retour de Wagram*, opéra nouveau en 1 acte, par MM. Gabriel et Laboulay.

Le 29 juillet, la fête sera terminée par un spectacle choisi composé d'un très-joli opéra et de deux vaudevilles fort gais de Scribe. Entre les deux dernières pièces sera chantée la *Cantate des Trois jours*, paroles et musique de deux amateurs de Saumur.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous lisons dans un journal de Paris:

« L'Ecole de cavalerie de Saumur prépare une grande solennité militaire, à laquelle tous les officiers et élèves de l'Ecole doivent concourir, et qui aura lieu sur le Chardonnet, le champ de manœuvres en face de l'Ecole. Cette fête hippique comprendra la course dite « des têtes », saut d'obstacles, bagues, javelots et carrousel. La croix de Malte sera faite par les sous-maîtres de l'Ecole sur des sauteurs dressés en liberté.

« Au manège des écuyers, aura lieu une reprise à la muette. Un steeple-chase avec fantasia terminera cette fête. Le ministre de la guerre assistera à cette solennité. »

Quelle bonne aubaine!!!

L'Ecole de cavalerie fait monter en ce moment ses tribunes du Carrousel.

Nous apprenons qu'un de nos jeunes compatriotes, M. Georges Brière, élève de l'institution de Marquilly, d'Angers, vient de subir avec succès, devant la faculté de Ren-

nes, la première épreuve du baccalauréat.

Le 135^e de ligne a quitté la garnison de Cholet pour se rendre au camp du Ruchard. Le 4^e bataillon et le dépôt sont partis le 22, par Doué et Montreuil-Bellay.

Bagneux. — Hier soir, vers 5 heures, un jeune enfant de 6 ans 1/2, Louis Gauthier, laissé seul pendant quelques instants, s'adonna à pêcher des poissons rouges, à côté de la maison de ses parents. On suppose que le petit Louis aura voulu essayer d'en prendre. Sa mère, à son retour, a vu sa casquette flotter sur l'eau; elle a eu aussitôt un funeste pressentiment qui n'était que trop fondé. Avec un râleau elle a ramené son enfant à la surface de l'eau; mais l'asphyxie était complète. Il ne lui restait aucun espoir de pouvoir le rappeler à la vie.

On télégraphie de Vannes, 28 juillet:

« M. Le Maguet, député républicain sortant, pose sa candidature dans la 1^{re} circonscription de Pontivy (Morbihan). »
« Le *Phare de Bretagne* annonce que M. Demangeat, sous-préfet de Saumur, ancien sous-préfet de Pontivy, pose sa candidature républicaine dans la 2^e circonscription de Pontivy. »

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Scrutin sur l'ordre du jour pur et simple relatif à l'interpellation de M. Clémenceau (la date des élections au 24 août), voté par 214 voix contre 204.

Ont voté pour: MM. Benoist et Louis Janvier de la Motte;

Ont voté contre: MM. Berger, comte de Civrac, comte de Maillé, de Soland et Maillé (Alexis). — M^r Freppel.

On sait que chaque année, dans les centres commerciaux en céréales, on organise, aussitôt après la récolte, une réunion où tous les négociants en grains, sont invités.

Jusqu'ici, cette réunion s'était tenue, pour notre région, à Doué-la-Fontaine. M. Combière, maire de Saumur, avait été nommé, il y a deux ans, on ne sait pour quel président d'honneur. L'assemblée se composait alors de 300 membres.

L'année dernière, avec la crainte de la même présidence, les assistants se sont présentés au nombre de 150 environ. En présence de cette désertion, les Thouarsais ont cru devoir compter sur plus de succès et ont organisé ce congrès pour le 17 août.

Mais la situation sera la même; la question commerciale sera le moindre des soucis. On annonce, en effet, que la présidence serait offerte à M. Camille Jouffraud, député radical de l'arrondissement de Bressuire. Aussi croyons-nous qu'à Thouars comme à Doué, les négociants qui n'ont en vue que les intérêts commerciaux s'abstiendront d'assister à une réunion absolument politique, et que cette entreprise échouera comme celle de Doué.

Chemins de fer de la Vendée. — Si nous sommes bien informés, la faillite de la Vendée prendrait une tournure nouvelle, au point de vue de l'écart entre le passif et l'actif. Dans le jugement récent dont nous avons rendu compte, cet écart était évalué approximativement à 11 millions. D'après nos informations, ce découvert s'abaisserait à 6 millions.

A l'actif de la faillite, il faut ajouter, croyons-nous, d'abord les bénéfices de la construction de la ligne de Montluçon, puis le dividende de la faillite de la Franco-Hollandaise, qui donnerait 15 0/0. Or, la Vendée est créancière de cette faillite pour 15 millions. De ces deux éléments résulterait une ressource d'environ 5 millions. Resteraient bien 6 millions à couvrir.

Une preuve matérielle ne va pas tarder, du reste, à être donnée par la qualité des droits d'enregistrement du jugement, enregistrement qui est imminent, croyons-nous.

TOURS.

Les républicains opportunistes de Tours sont dans la joie, lisons-nous dans le *Journal d'Indre-et-Loire*. Ils jettent leurs cheveux en l'air et poussent d'étourdissantes vivats... Ils viennent d'apprendre que M.

Maximes et Pensées.

Travaille, mais ne néglige pas la méditation; médite, mais ne néglige pas le travail.

CONFUCIUS.

Pour bien savoir les choses, il en faut savoir le détail, et, comme il est presque infini, nos connaissances sont toujours superficielles et imparfaites.

LA ROCHEFOUCAULD.

Tout être oisif est un élément de décomposition sociale.

GÉRARD DE FRONTENAY.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

Gambetta a daigné consentir à venir présider la distribution des récompenses à l'Exposition.

Quel jour viendra-t-il? A quelle époque la dite distribution aura-t-elle lieu? Deux questions auxquelles personne, quant à présent, ne pourrait répondre....

On a parlé sans doute du 2 et du 3 août. La date du 4 a été aussi mise en avant; mais en somme ce ne sont là que des on dit, des bruits vagues.

Une dépêche est attendue, qui fera cesser toute incertitude et toute impatience.

Il y aurait un grand banquet patriotique par souscription.

Le Conseil municipal de Tours a dû se réunir hier, à 4 heures, pour s'occuper de la réception qui sera faite à M. Gambetta et voter les fonds nécessaires.

Toujours des fonds!

La commission de la cavalcade se propose, dit-on, d'organiser, pour dimanche prochain, un banquet à raison d'un louis par fourchette.

M. le maire, ses adjoints et plusieurs conseillers municipaux, seront invités à ce repas, où ils figureront à côté de S. M. le roi Louis XI, de la reine et de tous les hauts personnages de l'époque, portant des habits fleurdelisés sur toutes les coutures.

LE MANS.

M. Froger, concierge du grand cimetière, entendit lundi, vers trois heures de l'après-midi, une détonation d'arme à feu partant de l'endroit où se trouva la tombe des soldats morts pendant la guerre.

Il se dirigea immédiatement vers cet endroit et entendit une seconde détonation. En arrivant près de la tombe d'une dame Rezé, enterrée en 1880, il trouva un homme qui se roulait à terre, la main encore armée d'un revolver et la tête ensanglantée.

Avec l'aide de personnes qu'il appela, M. Froger fit transporter cet homme chez M. Lépinay-Manguin, entrepreneur de monuments, et prévint la police.

M. le commissaire de police du 4^e arrondissement, accompagné de M. le docteur Fénéant, se rendit sur les lieux et constata que le blessé était le nommé Michel-Joseph Rezé, cordonnier, âgé de 53 ans.

Il portait deux blessures à la tête, qui ne sont pas nécessairement mortelles, mais qui peuvent cependant mettre ses jours en danger, car un de ces projectiles paraît être resté dans la plaie la plus grave.

Le blessé a déclaré qu'il avait voulu se tuer sur la tombe de sa femme et que rien ne l'empêcherait de recommencer.

Il a été transporté à l'hôpital.

(Union de la Sarthe.)

Courses de Saumur

28 ET 30 AOUT 1881.

Premier jour de courses

Dimanche 28 août.

1^{er} Prix du Gouvernement (gentlemen-riders): 2,000 fr., donnés par l'Etat, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en France. — Entrée: 50 fr., moitié forfait, s'il est déclaré. — La moitié des entrées au second après que le troisième aura retiré la sienne. — Poids: 3 ans, 67 kil. 1/2; 4 ans, 74 kil. 1/2; 5 ans et au-dessus, 76 kil. — Tout cheval ayant gagné en une ou plusieurs courses une somme de 5,000 fr., portera 2 kil. de surcharge; une somme de 10,000 fr., 4 kil.; et de 20,000 fr., 7 kil. — Les chevaux nés dans les anciennes circonscriptions de l'Ouest et du Midi, et y ayant résidé jusqu'au moment de la course, recevront 3 kil. de décharge. — Distance: 2,000 mètres environ.

Engagements le mardi 2 août, avant midi. — Déclaration de forfait le jeudi 11 août, avant midi.

2^e Course de Hales (militaire): un objet d'art, offert par la Société des Courses, à MM. les Officiers de l'Ecole de cavalerie, montant des chevaux de manège. — Distance: 2,000 mètres et 4 haies environ.

3^e Course de Hales (militaire): un objet d'art, offert par la Société des Courses, à MM. les Officiers de l'Ecole de cavalerie, montant des chevaux de manège. — Distance: 2,000 mètres et 4 haies environ.

4^e Course de Hales (militaire): un objet d'art, offert par la Société des Courses, à MM. les Officiers de l'Ecole de cavalerie,

montant des chevaux de manège. — Distance: 2,000 mètres et 4 haies environ.

5^e Steeple-Chase (militaire): un objet d'art, offert par la Société des Courses, à MM. les Officiers de l'Ecole de cavalerie, montant des chevaux de manège. — Poids commun: 72 kil. — Tout cheval ayant gagné une fois cette course prendra 3 kil. de surcharge, plusieurs fois, 5 kil. — Distance: 3,000 mètres et 12 obstacles environ.

6^e Prix du Chemin de fer (steeple-chase à réclamer): 1,200 fr., dont 500 fr. offerts par la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, et 700 fr. par la Société des Courses; 1,000 fr. et les entrées au premier, 200 fr. au second; pour tous chevaux à réclamer pour 7,000 fr. — Entrée: 50 francs. — Poids: 4 ans, 72 kil.; 5 ans et au-dessus, 76 kil. — Le cheval qui sera mis à réclamer pour 5,000 fr. recevra 2 kil. de décharge; pour 4,000 fr., 3 kil.; pour 2,000 fr., 4 kil. En outre, les chevaux de demi-sang recevront 4 kil., et les gentlemen 3 kil. — Distance: 4,000 mètres et 20 obstacles environ.

Engagements jusqu'au mardi 16 août, avant midi.

Lundi 29 août

GRAND CARROUSEL MILITAIRE

Donné par l'Ecole de cavalerie.

Deuxième jour de courses

Mardi 30 août.

1^{er} Prix de la Société d'Encouragement (3^e série): 3,000 fr., offerts par la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné une course en Angleterre, un handicap de 10,000 fr., un des prix de série donnés par la Société dans les départements, ni une course à Paris ou à Chantilly. — Entrée: 50 fr. La moitié des entrées au second. — Distance: 2,000 mètres environ. — Poids: 3 ans, 54 kil.; 4 ans, 62 kil.; 5 ans, 64 kil.; 6 ans et au-dessus, 65 kil. 1/2.

Engagements jusqu'au mardi 16 août, avant midi.

2^e Poule de Hacks, course plate (gentlemen-riders): 500 fr. pour chevaux de toute espèce servant *bona fide* depuis le 1^{er} janvier 1881 de chevaux de chasse, d'armes ou de promenade, et n'ayant pas couru depuis cette époque dans des courses autres que celles réservées aux hacks. — Entrée: 50 fr. Le second recevra 450 fr. sur les entrées et le troisième retirera la sienne, s'il y a plus de quatre partants. — Poids: demi-sang, 65 kil.; pur sang, 72 kil. — Les chevaux ayant gagné une course publique prendront 3 kil. de surcharge. — Distance: 1,700 mètres environ.

Les engagements seront reçus jusqu'au mardi 23 août, avant 6 heures du soir, chez M. E. Proust, 23, rue de Bordeaux, Saumur.

3^e Prix de Saumur (handicap): 3,000 francs, dont 2,000 fr., donnés par la ville de Saumur, et 1,000 fr. par la Société des Courses, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en France. — Entrée: 150 fr., forfait 50 fr. s'il est déclaré. — La moitié des entrées au second après que le troisième aura retiré la sienne. Tout gagnant, après la publication des poids, portera 2 kil. de surcharge. — Distance: 2,200 mètres environ.

Engagements le mardi 2 août avant midi. — Publication des poids le jeudi 11 août. — Déclaration de forfait le jeudi 18 août, avant midi.

4^e Course de Hales (handicap): 1,000 francs, offerts par la Société des Courses, pour tous chevaux. — Entrée: 50 fr. — La moitié des entrées au second. — Tout gagnant, après la publication des poids, portera 3 kil. — Distance: 2,500 mètres et 6 haies environ.

Engagements jusqu'au mardi 16 août, avant midi. — Publication des poids le jeudi 18 août.

5^e Prix du Conseil général (steeple-chase, handicap): 2,000 fr., dont 1,200 fr., offerts par le Conseil général, et 800 fr. par la Société des Courses, pour tous chevaux. — Entrée: 100 fr., moitié forfait s'il est déclaré. La moitié des entrées au second après que le troisième aura retiré la sienne. — Tout gagnant, après la publication des poids, portera 3 kil. de surcharge. Les gentlemen recevront 3 kil. de décharge. — Distance: 4,000 mètres et 20 obstacles environ.

— Le poids minimum ne pourra être en aucun cas inférieur à 60 kil.

Engagements jusqu'au mardi 16 août, avant midi. — Publication des poids le jeudi 18 août. — Déclaration de forfait le jeudi 25 août, avant midi.

CONDITIONS GÉNÉRALES. — Les courses sont régies par le Code de la Société d'encouragement et le Code de la Société des steeple-chases.

Les engagements pour les courses plates (la poule de hacks exceptée) devront être adressés au secrétariat de la Société d'encouragement, rue Scribe, 1 bis, à Paris; ceux pour les courses d'obstacles, au secrétariat de la Société des steeple-chases, 4, place de la Concorde.

Les Commissaires,

E. PIÉTU, V^o DE PIOLANT, G. LE BRECC.

Commission administrative.

M. le Préfet de Maine-et-Loire, M. le Sous-Préfet de Saumur, M. le Colonel commandant l'Ecole de cavalerie, M. le Maire de Saumur, *présidents honoraires.*

MM. G. Le Brecc, *président*; E. Proust, *secrétaire-trésorier*; Pichéri-Château, P. Bréchignac, G. Guinebert, C. Raguideau, Lancement, Ardouin, architecte de la ville; Piétu, lieutenant-colonel; de Piolant, capitaine; de Beauchaine, capitaine; de Cahouet, sous-écuyer; de Nexon, lieutenant de cavalerie; Boscher, lieutenant d'artillerie; de Nedonchel, sous-lieutenant.

En parlant hier du concert de la musique du 77^e de ligne, nous avons signalé l'exécution, à la satisfaction générale, de la charmante *polka* chantée, *Vive l'Anjou!* de M. A. Verrier (d'Angers), musique de M. Sineau, et de celle intitulée *Vive Saumur!* production locale d'un de nos lecteurs et qui ne diffère de son aînée que par les paroles. Ces deux *polkas* se trouvent aujourd'hui dans toutes mains. Il en est une troisième, émanant également d'un abonné de l'*Echo Saumurois* et dont les paroles ont été publiées il y a deux ans. Pour répondre au désir de plusieurs personnes, nous croyons devoir lui donner place, de nouveau, dans les colonnes de notre journal.

A la ville de Saumur!

Polka chantée.

Pour le fêter, Saumur, cité coquette,
Que n'ai-je, hélas! une lyre vibrant
Souvent!

Ton nom serait, dans tous mes chants de fête,
Avec entrain
Répété comme un gai refrain.

Je chanterais tes coteaux et la Loire
Qui réfléchit dans ses flots gracieux
Les cieux;
Je chanterais les fastes de ta gloire;
Ce doux plaisir
Comblerait mon plus cher désir.

Sans oublier ta vieille citadelle,
Je chanterais souvent de ton ciel pur
L'azur.

Tes vieux moulins, ta campagne si belle,
Tes bois, tes champs
Seraient fêtés dans tous mes chants.

Quand les raisins de pampres se couronnent,
Je fêlerais dans mes chants tour à tour
L'amour

Et le nectar que tes coteaux nous donnent,
Blonde liqueur
Qui met à tous la joie au cœur.

Pour le fêter, Saumur, cité coquette,
Que n'ai-je, hélas! une lyre vibrant
Souvent!

Ton nom serait, dans tous mes chants de fête,
Avec entrain
Répété comme un gai refrain.

R.

HORTICULTURE.

Bouturage du Dahlia.

Le Paon se plaignait à Junon, le Dahlia se plaint à Flore: Déesse, lui dit-il, ce n'est pas sans raison que je me plains et que je murmure, vous m'avez privé de mon parfum.

— Ingrat! lui répondit la Déesse, je t'ai donné un port majestueux, des moyens multiples de reproduction, ta corolle est diaprée de mille couleurs, chaque pétale est une fleur, et tu te plains! Ingrat! Ingrat!

C'est qu'en effet le Dahlia est une des plus belles fleurs de nos jardins. Cette plante, originaire du Mexique, a été importée d'Espagne, où elle produit facilement de la graine qui ne mûrit en France que sur les premières floraisons et dans des expositions bien abritées.

Le moyen le plus facile de reproduction de cette belle fleur, c'est, sans contredit, le bouturage que peu de personnes mettent en

pratique. Voici, sommairement, le procédé que j'emploie, qui me donne des fleurs jusqu'à la saison la plus avancée.

Dans le courant de juin et juillet, lorsque les Dahlias commencent à émettre leurs boutons, et que les tiges ont acquis la longueur de 18 à 20 centimètres, on *écote* une de ces tiges, on raccourcit les feuilles jusques au pédoncule, pour éviter l'évaporation, en ne laissant que celles qui entourent les boutons prêts à fleurir; on met de la terre franche dans un vase de moyenne grandeur ou en pleine terre ameublie, et l'on y fait un trou avec une branche de la grosseur de la bouture, que l'on introduit à 40 ou 42 centimètres; on arrose ensuite, modérément, pendant 5 ou 6 jours en abritant du soleil, après quoi on traite la plante comme toute autre et la floraison des boutons ne tarde pas à avoir lieu.

Le Dahlia est une plante très-vasculaire; dès les premiers jours de la plantation, la tige se fendille longitudinalement; de ces fentes sortent des bourrelets charnus, rudiments des racines qui s'allongent, se renflent et forment, au bout de quelque temps, les tubercules que tout le monde connaît.

Je laisse mes Dahlias à demeure en pleine terre (j'en ai qui y sont depuis 44 ans); ceux qui sont en vase sont rentrés dans un lieu à l'abri du froid, ceux qui sont en terre sont garnis de fumier grossier et recouverts d'un peu de terre. Je n'ai perdu quelques Dahlias que dans un hiver rigoureux où j'avais négligé cette précaution.

Albi, juillet 1881. LIMOUZIN-LAMOTHE.

Nouvelles à la main.

Une enfant d'aveugle entre seule dans la boutique d'un marchand d'estampes.

— Tiens, petite, voilà un sou pour ton papa.

— Merci, madame.

— Oh donc l'as-tu laissé, ce pauvre aveugle?

— Il est à la porte qui regarde les images.

Calino disait hier:

— J'ai trouvé le moyen de gagner 43 fr. par jour sans rien faire, à voyager.

— Vraiment?

— Pour aller de Paris à Marseille en première, c'est 96 fr., n'est-ce pas? — En troisième, c'est 53 fr. — Le voyageur qui prend une troisième gagne donc 43 fr.... Eh bien! tous les jours je fais le trajet. Je vais, je viens, c'est autant de pièces de 43 fr. que je mets dans ma poche.

Calino racontait hier la durée de l'hiver 1870-1871.

— Bref, termina-t-il, à la fin de décembre il faisait si froid que j'étais obligé de me laver les mains avec des gants.

— Voyons, dit un père à son fils, veux-tu être avocat?

— Peuh! fait le jeune homme d'un air dégotté.

— Médecin, alors?

— Non, j'aime mieux être vétérinaire.

— Pourquoi?

— Parce qu'en cas d'accident, les familles ne réclament jamais!

DISETTE DE FOURRAGES.

De tous côtés on nous annonce une disette de fourrages pour le printemps prochain.

Les trèfles violets semés cette année sont détruits par les insectes, les sainfoins et luzernes perdus pas les pluies du printemps et les régains brûlés par la sécheresse.

Pour parer à cette calamité, nous ne voyons que le trèfle incarnat, qui donne au printemps un fourrage vert très-abondant; aussi, toutes les personnes possédant du bétail doivent-elles en semer le plus qu'il leur sera possible.

Une fois les récoltes rentrées, il suffit de le semer sur les chaumes en août et septembre, et de le herser; il réussit parfaitement ainsi.

On en trouve chez tous les marchands de graines, semer 30 kilos à l'hectare.

UNE DEMOISELLE, munie de son brevet supérieur, désirerait donner des leçons de français.

S'adresser Grand'Rue, n° 55, à Saumur, tous les jours, de 2 heures à 4 heures, excepté le dimanche.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REROU et C^o, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres *personnelles* et ne portant aucune indication extérieure.

ASTHME

SUFFOCATION et TOUX
Indication gratis franco.
Revenir à M. le C^{te} CLERY à Marseille.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.
LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, pleurèmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étour-

dissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, douleurs, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr. Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelnuari, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,744: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PUYLET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carboneilly, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 3 kil., 16 fr.; 4 kil., 19 fr.; 5 kil., 22 fr.; 6 kil., 25 fr.; 7 kil., 28 fr.; 8 kil., 31 fr.; 9 kil., 34 fr.; 10 kil., 37 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAUD;

BASSON, successeur de TEXIER; J. Basson, pharmacien et épiciers. — Du BARRY et C^{ie} (Londres) 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 42 matin.	11 h. 15 matin.	11 h. 15 matin.	11 h. 15 matin.
8 25 —	7 39 soir.	4 55 —	—	—	—
11 15 —	—	—	—	—	—
1 17 soir.	—	—	—	—	—
4 55 —	—	—	—	—	—
7 50 —	11 48 —	—	—	—	—

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTEUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.	9 h. 53 matin.	9 h. 53 matin.
8 35 —	5 17 soir.	—	—	—	—
12 15 soir.	3 50 —	—	—	—	—
6 45 —	10 47 —	—	—	—	—

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 JUILLET 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % amortissable.	85 55	10	Comptoir d'escompte	1080			C. gén. Transatlantique	590			5
3 % amortissable nouveau.	86 90		Crédit Foncier colonial	695			Canal de Suez	1747 50	7 50		
4 1/2 %	119 50	10	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1690		10	Société autrichienne	768 75		1	25
5 %	513 35	2 25	Obligations foncières 1877	366			OBLIGATIONS.				
Obligations du Trésor	513 35		Obligations communales 1879	454		1	Est	390			
Obligations du Trésor nouvelles	513 35		Obligat. foncières 1879 3 %	452		3 25	Midi	389			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	513 35		Soc. de Crédit ind. et comm.	765			Nord	399 50			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	512		Crédit mobilier	715		5	Orléans	390			
— 1865, 4 %	527 50	7 50	Est	819	75		Ouest	389			
— 1869, 3 %	501		Paris-Lyon-Méditerranée	1737 50		7 50	Paris-Lyon-Méditerranée	389			
— 1871, 3 %	393		Midi	1230		5	Paris (Grande-Ceinture)	390			
— 1875, 4 %	516		Nord	1975		5	Paris-Bourbonnais	386			
— 1876, 4 %	513 50		Orléans	1350			Canal de Suez	570			
Banque de France	5600		Ouest	870							
			Compagnie parisienne du Gaz	1510		6 25					

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	—	3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	—
6 — 45 — — — — —	—	8 — 21 — — — — —	—
8 — 56 — — — — —	—	9 — 40 — — — — —	—
1 — 25 — — — — —	soir, omnibus-mixte.	12 — 40 — — — — —	—
3 — 32 — — — — —	—	4 — 44 — — — — —	soir, omnibus-mixte.
7 — 15 — — — — —	—	10 — 28 — — — — —	—
10 — 37 — — — — —	—		—

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive Saumur à 6 heures 56.

A CÉDER DE SUITE UN MAGASIN
D'Épicerie, Mercerie et Rouennerie
Situé au Chapeau.
S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER, pour cause de santé, un magasin, atelier de corsetière et magasin de corsets. — Clientèle de premier ordre. — Conditions avantageuses. — S'adresser au bureau du journal.

A LOUER PRÉSENTEMENT
Ou pour la Saint-Jean prochaine, **UNE MAISON**
Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie,
Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE BON VIN ROUGE
Des environs de Saumur.
S'adresser à M. BAZILLE, propriétaire à Riou. (487)

A VENDRE D'OCCASION.
Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves.
S'adresser au bureau du journal.

AU COIN DE RUE
Rue de la Comédie, n° 9 et 11, et rue de la Cour-Saint-Jean, n° 4, En face le Square, à Saumur.

ON DEMANDE DE SUITE Une Ouvrière en Robes très-capable, Et une Ouvrière pour la confection ordinaire. (460)

AVIS GRAND CAFE DE LA PAIX.
On demande de suite un bon garçon d'office. (476)

A VENDRE UN BON CHIEN ÉPAGNEUL, âgé d'un an.
S'adresser au bureau du journal.

LA COMPAGNIE FONCIÈRE DE FRANCE ET D'ALGÉRIE
La Compagnie foncière de France et d'Algérie est fondée au capital de 100 millions, représenté par 200,000 actions de 500 francs.
On sait quel est l'objet de la nouvelle Société: elle s'occupera de toutes opérations immobilières, et notamment de l'achat de terrains sur les différents points qui lui paraîtront appelés à attirer la population.
Elle donnera ces terrains en location, avec promesse de vente, à des entrepreneurs qui les couvriront de constructions et ils seront revendus après leur mise en valeur.
Les capitaux du Sous-Comptoir des Entrepreneurs amenant à leur suite ceux du Crédit foncier, concourront nécessairement, avec les fonds de la Société, au succès des combinaisons qu'elle adoptera pour assurer d'importantes plus-values à ses acquisitions.
La Société traitera aussi avec les municipalités pour toutes opérations de voirie: percement, prolongement, élargissement de rues et de boulevards; son programme est très-vaste, mais toutes les opérations qu'elle vise ont une base commune: la propriété foncière.
Cette grande entreprise est certainement appelée à tenir une grande place dans le monde des affaires.
Confiant dans l'habileté des notabilités financières qui lui prêtent leur concours, le monde des affaires fait déjà un très-favorable accueil à ses actions demandées en Bourse avec une forte prime.
On prévoit que la hausse sur les nouvelles actions sera au moins égale à celle des actions du Crédit foncier algérien. (492)

BIÈRE
Pâte de malt d'orge maltosée, houblonnée, pour fabriquer soi-même la bière la plus pure, la plus saine, digestive, rafraîchissante et fortifiante qu'il soit connue, sans ustensiles spéciaux, dans tous les ménages.
Le mode d'emploi très-simple accompagne chaque envoi.
Demander circulaire, prix-courant. Expédition contre remboursement de 85 kilos de pâte pour fabriquer 225 litres de bière.
E. DUCHATEL-PERDU, à Beschépe (Nord). (474)

UN JEUNE HOMME de 32 ans, comptable, demande un emploi.
S'adresser au bureau du journal.

DE L'OR A GAGNER GRANDE DÉCOUVERTE MONTRE PARLANTE
Demande d'agents à 250 fr. par mois. — S'adresser à Exact Vier, poste restante, à Vaucluse.

FER ENCAUSSE
Solution titrée de FER BICARBONATÉ
Guérit: Chlorose, Anémie, Névralgies, Hystérie, Fortes blanches, Épuisement, Lymphatisme, Rachitisme, etc.
Il ne se coagule jamais et il est véritablement le moins cher de tous les ferrugineux, puisque le flacon dure de 40 à 50 jours.
PRIX DU FLACON UNIQUE: 3 FR. 50.
VENTE dans toutes les Bonnes Pharmacies. VENTE EN GROS ET DÉPÔT GÉNÉRAL: Coucheur Paër & C^{ie}, 45, FAUBOURG MONTMARTRE, PARIS
Saumur: ERNOUL.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre.
Bons renseignements.
S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété.
S'adresser au bureau du journal.

1 FRANC par AN 103,000 Abonnés 52 NUMÉROS

Le Moniteur des Valeurs à Cots

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)
Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital: 30,000,000 de fr.
On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres
UN FRANC PAR AN

LOTION ÉPIDERMALE

Toutes taches de rousseur, masque et boutons, disparaissent en trois semaines. — Flacon: 2 fr. 50. — Constatation médicale attestant la parfaite innocuité. — Se trouve dans toutes les bonnes maisons de parfumerie. — L'on expédie franco pour deux flacons contre mandat-poste à l'adresse de M. V. LOCHET, dépositaire général, 8, rue de Toulouse, à Rennes. — A Saumur, chez M. SARGET-GIRAULT. (486)

Thés **CHOCOLAT** Vanille
Qualité supérieure
GUÉRIN-BOUTRON
PARIS
Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille: 2 fr. 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.
THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure: 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.
A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLY, etc., négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (386)

L'ART DE SE BIEN PORTER

du Doct^r J. CARNET, Rue Valois, 17, à Paris. — 1 vol. 2 fr. (timb.-poste) 2 fr. 50.

AVIS TRÈS-IMPORTANT AUX CULTIVATEURS.
ENGRAIS BOUTIN. Grand diplôme d'Honneur, le plus économique et le plus efficace qui se rapproche le plus du fumier de ferme, d'après le rapport de M. BOREAU, chef de pratique à l'École d'agriculture de Grignon. Récoltes saines et abondantes, avec 45 par hectare.
ON DEMANDE DES AGENTS, position de 1,000 à 1,200 francs.
S'adresser à M. BOUTIN, 96, avenue des Termes, PARIS. (488)